



CALENDRIER 2025-2026



TÉLÉCHARGEZ NOTRE APP !

Avec FO et FO Cadres Schneider Electric, devenez acteur de votre situation



DECEMBRE 2024

D 01	Florence
L 02	Viviane
M 03	François Xavier
M 04	Barbara
J 05	Gérald
V 06	Nicolas
S 07	Ambroise
D 08	Imm. Conception
L 09	Pierre Fourier
M 10	Romarc
M 11	Daniel
J 12	Corentin
V 13	Lucie
S 14	Odile
D 15	Ninon
L 16	Alice
M 17	Gaël
M 18	Gatien
J 19	Urbain
V 20	Théophile
S 21	HIVER
D 22	Françoise Xavière
L 23	Armand
M 24	Adèle
M 25	NOËL
J 26	Etienne
V 27	Jean
S 28	Sainte-Famille
D 29	David
L 30	Roger
M 31	Sylvestre

21 JOURS OUVRÉS - 26 JOURS OUVRABLES

JANVIER

M 01	JOUR DE L'AN
J 02	Basile
V 03	Geneviève
S 04	Odilon
D 05	Epiphanie
L 06	Mélaïne
M 07	Raymond
M 08	Lucien
J 09	Alix
V 10	Guillaume
S 11	Paulin
L 13	Yvette
M 14	Nina
M 15	Rémi
J 16	Marcel
V 17	Roseline
S 18	Prisca
D 19	Marius
L 20	Sébastien
M 21	Agnès
M 22	Vincent
J 23	Barnard
V 24	François
S 25	Conv. de Paul
D 26	Paule
L 27	Angèle
M 28	Th. d'Aquin
M 29	Gildas
J 30	Martine
V 31	Marcelle

22 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES

FEVRIER

S 01	Ella
D 02	Présentation
L 03	Blaise
M 04	Véronique
M 05	Agathe
J 06	Gaston
V 07	Eugénie
S 08	Jacqueline
D 09	Apolline
L 10	Arnaud
M 11	ND de Lourdes
M 12	Félix
J 13	Béatrice
V 14	Valentin
S 15	Claude
D 16	Julienne
L 17	Alexis
M 18	Bernadette
M 19	Gabin
J 20	Aimée
V 21	Damien
S 22	Isabelle
D 23	Lazare
L 24	Modeste
M 25	Roméo
M 26	Nestor
J 27	Honorine
V 28	Romain

20 JOURS OUVRÉS - 24 JOURS OUVRABLES

MARS

S 01	Aubin
D 02	Ch. le Bon
L 03	Guénolé
M 04	Mardi Gras
M 05	Cendres
J 06	Colette
V 07	Félicité
S 08	Jean de Dieu
D 09	Carême
L 10	Vivien
M 11	Rosine
M 12	Justine
J 13	Rodrigue
V 14	Mathilde
S 15	Louise
D 16	Bénédictine
L 17	Patrice
M 18	Cyrille
M 19	Joseph
J 20	PRINTEMPS
V 21	Clémence
S 22	Léa
D 23	Victorien
L 24	Cath. de Suède
M 25	Annonciation
M 26	Larissa
J 27	Mi-Carême
V 28	Gontran
S 29	Gwladys
D 30	Amédée
L 31	Benjamin

21 JOURS OUVRÉS - 26 JOURS OUVRABLES

Placement intéressement et participation

AVRIL

M 01	Hugues
M 02	Sandrine
J 03	Richard
V 04	Isidore
S 05	Irène
D 06	Marcellin
L 07	J-B. de la Salle
M 08	Julie
M 09	Gautier
J 10	Fulbert
V 11	Stanislas
S 12	Jules
D 13	RAMEAUX
L 14	Maxime
M 15	Paterne
M 16	Benoît-Joseph
J 17	Anicet
V 18	Parfait
S 19	Emma
D 20	PÂQUES
L 21	L. DE PÂQUES
M 22	Alexandre
M 23	Georges
J 24	Fidèle
V 25	Marc
S 26	Alida
D 27	Zita
L 28	Valérie
M 29	Cath. de Sienne
M 30	Robert

21 JOURS OUVRÉS - 26 JOURS OUVRABLES

Epargne et monétisation de CP dans le CET

MAI

J 01	FÊTE DU TRAVAIL
V 02	Boris
S 03	Philippe, Jacques
D 04	Sylvain
L 05	Judith
M 06	Prudence
M 07	Gisèle
J 08	VICTOIRE 1945
V 09	Pacôme
S 10	Solange
D 11	Estelle
L 12	Achille
M 13	Rolande
M 14	Matthias
J 15	Denise
V 16	Honoré
S 17	Pascal
D 18	Eric
L 19	Yves
M 20	Bernardin
M 21	Constantin
J 22	Emile
V 23	Didier
S 24	Donatien
D 25	Fête des Mères
L 26	Bérenger
M 27	Augustin
M 28	Germain
J 29	ASCENSION
V 30	Ferdinand
S 31	Visitation

19 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES

Versement volontaire PERECO/PEG

JUIN

D 01	Justin
L 02	Blandine
M 03	Kévin
M 04	Clotilde
J 05	Igor
V 06	Norbert
S 07	Gilbert
D 08	PENTECÔTE
L 09	L. PENTECÔTE
M 10	Landry
M 11	Barnabé
J 12	Guy
V 13	Antoine de Padoue
S 14	Elisée
D 15	Fête des Pères
L 16	J. F. Régis
M 17	Hervé
M 18	Léonce
J 19	Romuald
V 20	Silvère
S 21	ÉTÉ
D 22	Fête-Dieu
L 23	Audrey
M 24	Jean-Baptiste
M 25	Prosper
J 26	Anthelme
V 27	Fernand
S 28	Irénée
D 29	Pierre-Paul
L 30	Martial

20 JOURS OUVRÉS - 25 JOURS OUVRABLES



CALENDRIER 2025-2026



**TÉLÉCHARGEZ
NOTRE APP !**

Avec FO et FO Cadres
Schneider Electric,
devenez acteur de votre situation



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	Modification de la garantie complémentaire MESE OCTOBRE	Elections professionnelles SEI-SEF NOVEMBRE	Versement volontaire PERECO/PEG DECEMBRE	JANVIER 2026
M 01 Thierry	V 01 Alphonse	L 01 Gilles	M 01 Thér. de l'E. Jésus 40	S 01 TOUSSAINT	L 01 Florence	J 01 JOUR DE L'AN 01
M 02 Martinien 27	S 02 Julien Eymard	M 02 Ingrid	J 02 Léger	D 02 Défunts	M 02 Viviane	V 02 Basile
J 03 Thomas	D 03 Lydie	M 03 Grégoire 36	V 03 Gérard	L 03 Hubert	M 03 François Xavier 49	S 03 Geneviève
V 04 Florent	L 04 Jean-M. Vianney	J 04 Rosalie	S 04 François d'Assise	M 04 Charles	J 04 Barbara	D 04 Odilon
S 05 Antoine	M 05 Abel	V 05 Raïssa	D 05 Fleur	M 05 Sylvie 45	V 05 Gérald	L 05 Epiphanie
D 06 Mariette	M 06 Transfiguration 32	S 06 Bertrand	L 06 Bruno	J 06 Bertille	S 06 Nicolas	M 06 Méline
L 07 Raoul	J 07 Gaétan 32	D 07 Reine	M 07 Serge	V 07 Carine	D 07 Ambroise	M 07 Raymond
M 08 Thibault	V 08 Dominique	L 08 Nativité	M 08 Pélagie 41	S 08 Geoffroy	L 08 Imm. Conception	J 08 Lucien 02
M 09 Amandine	S 09 Amour	M 09 Alain	J 09 Denis	D 09 Théodore	M 09 Pierre Fourier	V 09 Alix
J 10 Ulrich 28	D 10 Laurent	M 10 Inès 37	V 10 Ghislain	L 10 Léon	M 10 Romaric 50	S 10 Guillaume
V 11 Benoît	L 11 Claire	J 11 Adelphe	S 11 Firmin	M 11 ARMISTICE 1918	J 11 Daniel 50	D 11 Paulin
S 12 Olivier	M 12 Jeanne F.C.	V 12 Apollinaire	D 12 Wilfried	M 12 Christian 46	V 12 Corentin	L 12 Tatiana
D 13 Henri, Joël	M 13 Hippolyte 33	S 13 Aimé	L 13 Géraud	J 13 Brice 46	S 13 Lucie	M 13 Yvette
L 14 FÊTE NATIONALE	J 14 Evrard 33	D 14 Croix Glorieuse	M 14 Juste	V 14 Sidoine	D 14 Odile	M 14 Nina
M 15 Donald	V 15 ASSOMPTION	L 15 Roland	M 15 Thérèse d'Avila 42	S 15 Albert	L 15 Ninon	J 15 Rémi 03
M 16 ND Mt Carmel 29	S 16 Armel	M 16 Edith	J 16 Edwige	D 16 Marguerite	M 16 Alice	V 16 Marcel
J 17 Charlotte	D 17 Hyacinthe	M 17 Renaud 38	V 17 Baudoin	L 17 Elisabeth	M 17 Gaël 51	S 17 Roseline
V 18 Frédéric	L 18 Héléne	J 18 Nadège	S 18 Luc	M 18 Aude	J 18 Gatien 51	D 18 Prisca
S 19 Arsène	M 19 Jean Eudes	V 19 Emilie	D 19 René	M 19 Tanguy 47	V 19 Urbain	L 19 Marius
D 20 Marina	M 20 Bernard 34	S 20 Davy	L 20 Adeline	J 20 Edmond	S 20 Théophile	M 20 Sébastien
L 21 Victor	J 21 Christophe 34	D 21 Matthieu	M 21 Céline	V 21 Prés. de Marie	D 21 HIVER	M 21 Agnès
M 22 Marie Madeleine	V 22 Fabrice	L 22 AUTOMNE	M 22 Elodie	S 22 Cécile	L 22 Françoise Xavière	J 22 Vincent 04
M 23 Brigitte	S 23 Rose de Lima	M 23 Constant	J 23 Jean de Capistran 43	D 23 Christ Roi	M 23 Armand	V 23 Barnard
J 24 Christine 30	D 24 Barthélémy	M 24 Théo 39	V 24 Florentin	L 24 Flora	M 24 Adèle 52	S 24 François
V 25 Jacques	L 25 Louis	J 25 Hermann	S 25 Crépin	M 25 Catherine	J 25 NOËL 52	D 25 Conv. de Paul
S 26 Anne, Joachim	M 26 Natacha	V 26 Côme, Damien	D 26 Dimitri	M 26 Delphine 48	V 26 Etienne	L 26 Paule
D 27 Nathalie	M 27 Monique 35	S 27 Vincent de Paul	L 27 Emeline	J 27 Sévrin	S 27 Jean	M 27 Angèle
L 28 Samson	J 28 Augustin	D 28 Venceslas	M 28 Jude	V 28 Jacq. de la Marche	D 28 Sainte-Famille	M 28 Th. d'Aquin
M 29 Marthe	V 29 Sabine	L 29 Michel	M 29 Narcisse 44	S 29 Saturnin	L 29 David	J 29 Gildas 05
M 30 Juliette	S 30 Fiacre	M 30 Jérôme	J 30 Bienvenue	D 30 AVENT	M 30 Roger	V 30 Martine
J 31 Ignace de Loyola 31	D 31 Aristide	22 JOURS OUVRÉS - 26 JOURS OUVRABLES	V 31 Quentin	19 JOURS OUVRÉS - 25 JOURS OUVRABLES	M 31 Sylvestre	S 31 Marcelle
22 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES	20 JOURS OUVRÉS - 26 JOURS OUVRABLES		23 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES		22 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES	21 JOURS OUVRÉS - 27 JOURS OUVRABLES

ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

ZONE C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.



Le 1^{er} syndicat du groupe Schneider Electric vous souhaite **UNE BONNE ANNÉE 2025**

Contact : Coordonnateur FO GROUPE SCHNEIDER ELECTRIC
Emmanuel DA CRUZ 06 30 37 69 36 emmanuel.da-cruz@se.com

Légendes : Filiales Sites SEI-SEF

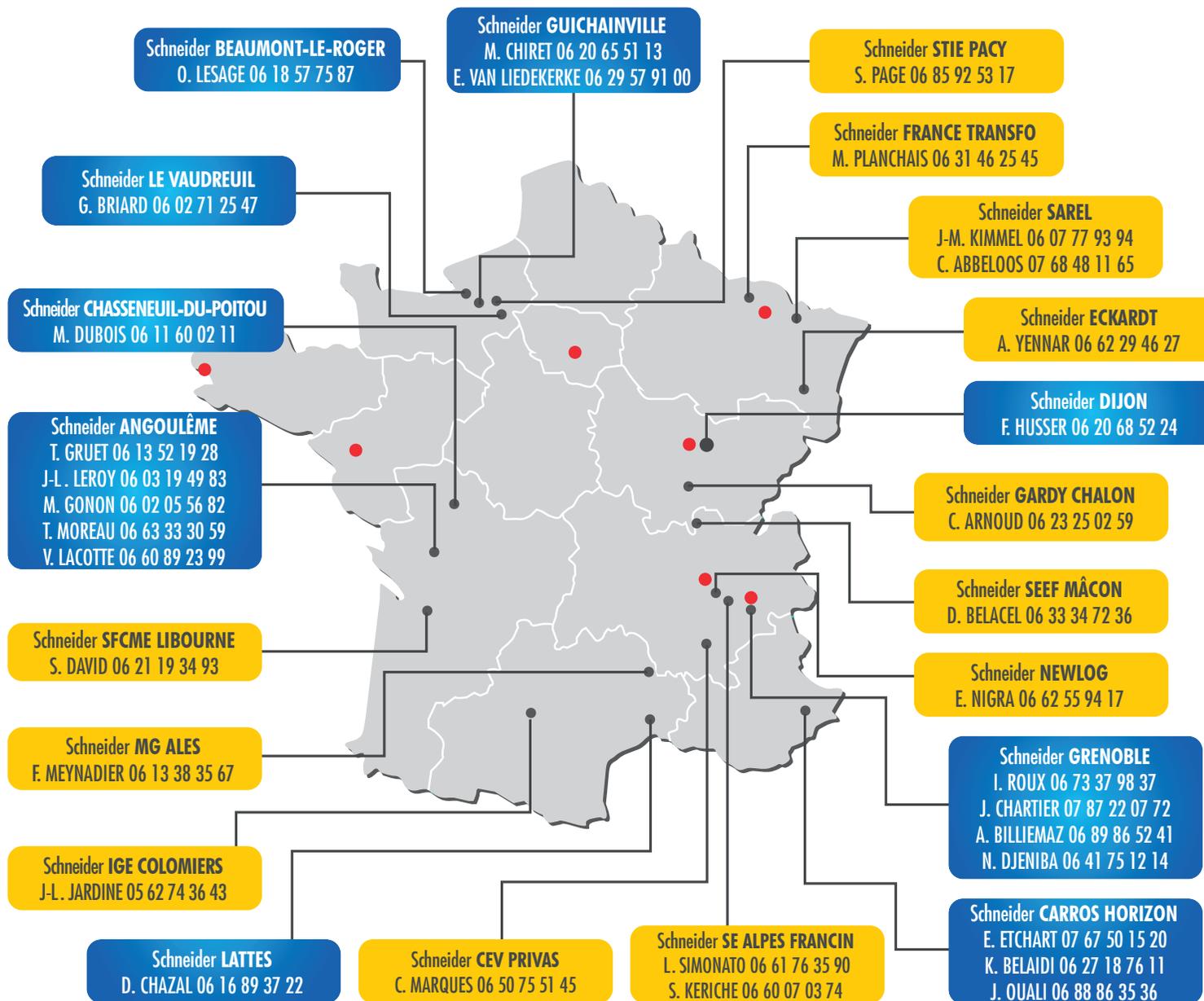
POUR LA FRANCE & LES DOM-TOM AGENCES COMMERCES ET SERVICES RÉGION PARISIENNE COMMERCES ET FONCTIONS CENTRALES

- **IDF/LE HIVE** - Christophe DUPUY 06 83 89 13 75
- Elisabeth PINTO 06 31 52 64 16
- Corinne MAI-NHU 06 71 61 10 02
- Maxime PHELIPPEAU 06 86 72 45 02
- Michel SIMON 06 40 38 55 93
- **EST** - Remy BOUTHER 06 74 86 72 55
- Emmanuel DA CRUZ 06 30 37 69 36
- Patrice CHAMPION 06 07 49 38 49
- Laurent COLOTTI 06 83 83 96 88
- Patrice JACOLOT 06 87 80 40 00
- Christelle GUEST 06 85 17 26 34
- Grégory MUTEL 07 86 08 91 20
- **OUEST**

Les congés pour événements familiaux*

Événement	Nb de jours
Mariage, PACS du salarié	7 calendaires
Mariage d'un enfant	1 ouvré
Arrivée d'un enfant en vue de son adoption	3 ouvrés
Pour chaque naissance pour le père et le cas échéant, le conjoint ou le concubin de la mère ou la personne liée à elle par un PACS	3 ouvrés
Annonce de la survenue d'un handicap d'un enfant, d'une pathologie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique ou d'un cancer chez un enfant	5 ouvrés
Décès du beau-frère, belle-sœur, gendre, belle-fille	2 ouvrés
Décès d'une tante, un oncle, cousin, neveu, nièce	J. des obsèques
Décès d'un enfant âgé de 25 ans et plus sans enfant lui-même	12 ouvrés
Décès du beau-père, de la belle mère	2 ouvrés
Décès d'un frère, d'une sœur	3 ouvrés
Décès du conjoint, du partenaire de PACS, concubin, du père, de la mère	5 ouvrés
Décès d'un grand parent ou d'un petit enfant	3 ouvrés
Deuil d'un enfant âgé de moins de 25 ans ou deuil d'une personne de moins de 25 ans à la charge effective et permanente du salarié	8 ouvrés
Décès d'un enfant âgé de moins de 25 ans Décès d'un enfant lui-même parent quel que soit son âge ou décès d'une personne de moins de 25 ans à la charge effective et permanente du salarié	14 ouvrés

*Accord relatif à l'élargissement et au renforcement du socle Conventionnel Groupe de Schneider Electric en France du 19/07/2023.



CLASSIFICATION DES EMPLOIS REPÈRES ET ÉVOLUTION DES EMPLOIS CHARNIÈRES

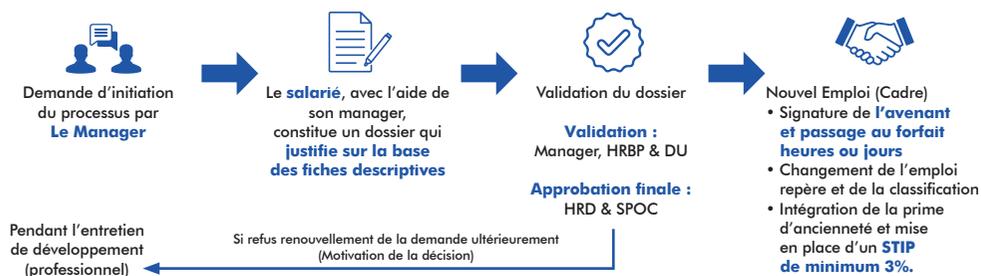
CLASSIFICATION DES EMPLOIS

- La classification est le nouveau référentiel commun d'analyse de tous les emplois dans le secteur de la Métallurgie.
- Elle est différente et indépendante des systèmes de Job Code (Administratif) et de Grading (pour la rémunération) qui sont deux outils mondiaux de gestion propres au Groupe Schneider Electric.
- La classification détermine un salaire minimum, une durée du travail, certains droits et obligations du salarié.
- Avec ce système, ce sont les emplois qui sont classés (selon 6 critères : Complexité de l'activité, Connaissances, Autonomie, Contribution, Encadrement, Communication) et non les salariés.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS

- Au cours de son parcours professionnel, il doit être possible de pouvoir renforcer ses compétences pour évoluer d'emplois, changer d'activité, et améliorer sa rémunération. Le passage entre emplois non-cadres et cadres, et inversement, est désormais plus facile.
- Un processus a été mis en place chez Schneider pour favoriser ces évolutions d'emplois charnières et/ou de statut. Pensez à l'initier lors de votre entretien de développement avec votre hiérarchique.

L'objectif de ce processus est de **valider** que les tâches effectuées par le collaborateur correspondent aux activités significatives de l'emploi charnière ciblé.



INFORMATIONS SUR LA NOUVELLE CLASSIFICATION, FLASHEZ LE QR CODE SUIVANT.



EMPLOIS NON – CADRES			EMPLOIS CADRES		
Groupes d'emplois	Classes d'emplois	Cotations	Groupes d'emplois	Classes d'emplois	Cotations
E	10	34 à 36	I	18	58 à 60
	9	31 à 33		17	55 à 57
D	8	28 à 30	H	16	52 à 54
	7	25 à 27		15	49 à 51
C	6	22 à 24	G	14	46 à 48
	5	19 à 21		13	43 à 45
B	4	16 à 18	F	12	40 à 42
	3	13 à 15		11	37 à 39
A	2	10 à 12			
	1	6 à 9			

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, la cotation de votre emploi peut être retrouvée sur votre bulletin de paye.

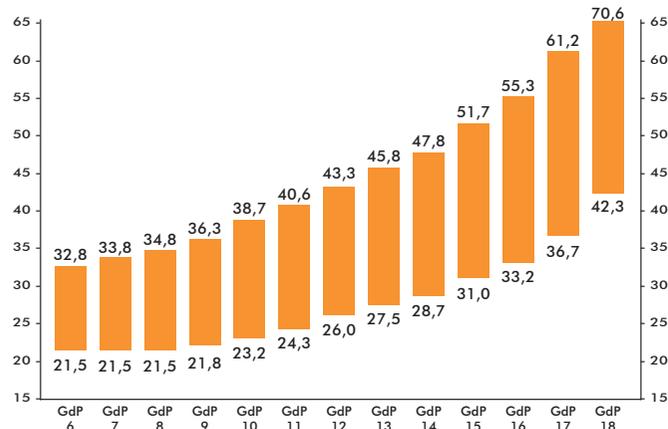
DA CRUZ Emmanuel	ACS-RP	POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ VOS RÉFÉRENTS FO SUR VOTRE SITE. 
DUPUY Christophe		
JACOLOT Patrice		
PINTO Elisabeth		
CLAUZEAU Vincent	Angoulême	
GAULT Thierry		
MOREAU Thomas		
LESAGE Olivier	Beaumont-le-Roger	
ETCHART Emmanuel	Carros	
BELAIDI Karim		
HUSSER Franck	Dijon	
CHIRET Michel	Evreux Guichainville	
VAN LIEDEKERKE Eric		
PLANCHAIS Michel	France Transfo Metz	
ARNOUD Christian	Gardy Chalon	
CHARTIER Jonathan	Grenoble	
ROUX Isabelle		
CHAZAL Didier	Lattes	
BRIARD Guillaume	Le Vaudreuil	
BIGOTIERE Jean-Charles	MG Alès	
NIGRA Eric	Newlog	
ABBELOOS Cyril	Sarel	
KERICHE Saïd	SE Alpes	
BELACEL Dalila	SEEF Mâcon	
MENDY Calmente	SFCME Libourne	
SIMOND Isabelle	STIE Pacy	

ESPACES SALAIRES ET SALAIRES MINIMA HIÉRARCHIQUES (SMH)

ESPACE DE SALAIRE NON-CADRES 2024 (EN K€)

Tous secteurs et tous métiers hors primes (ancienneté, panier...)

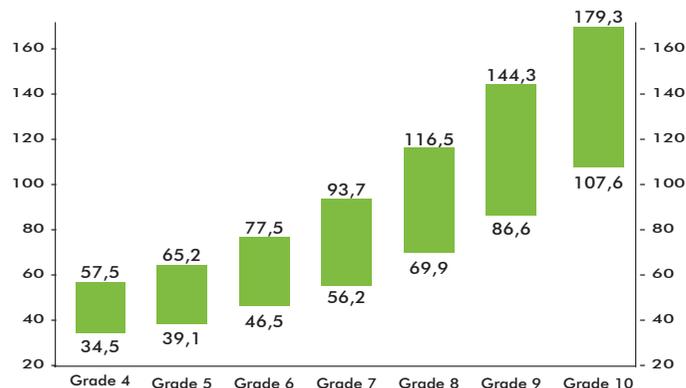
Salaires de Base + SIP/STIP Cible



ESPACE DE SALAIRE CADRES 2024 (EN K€)

Tous secteurs et tous métiers

Salaires de base + SIP/STIP Cible



GRILLE DES SALAIRES MINIMA HIÉRARCHIQUES (SMH) EN 2024

Seul le barème unique des SMH pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures a une valeur conventionnelle... Les autres barèmes n'ont qu'une valeur informative.

	Groupes d'emplois	Classes d'emplois	35h	Forfait en heures sur l'année entre 1 607 et 1 767 h (maj. + 15%)	Forfait en jours sur l'année (maj. + 30%)
EMPLOIS NON CADRES	A	1	21 700 €	24 955 €	28 210 €
		2	21 850 €	25 128 €	28 405 €
	B	3	22 450 €	25 818 €	29 185 €
		4	23 400 €	26 910 €	30 420 €
	C	5	24 250 €	27 888 €	31 525 €
		6	25 550 €	29 383 €	33 215 €
	D	7	26 400 €	30 360 €	34 320 €
		8	28 450 €	32 718 €	36 985 €
	E	9	30 500 €	35 075 €	39 650 €
		10	33 700 €	38 755 €	43 810 €
EMPLOIS CADRES	F	11	34 900 €	40 135 €	45 370 €
		12	36 700 €	42 205 €	47 710 €
	G	13	40 000 €	46 000 €	52 000 €
		14	43 900 €	50 485 €	57 070 €
	H	15	47 000 €	54 050 €	61 100 €
		16	52 000 €	59 800 €	67 600 €
	I	17	59 300 €	68 195 €	77 090 €
	18	68 000 €	78 200 €	88 400 €	

MISE À NIVEAU EN 2025

Chaque année en janvier, Schneider analysera les écarts de salaire 2025 sur le salaire de base (incluant SIP/STIP) réellement perçus en 2024.

Pour connaître votre SMH, vérifiez sur votre fiche de paye votre classification et horaire de travail.

COMPAREZ VOTRE NIVEAU DE SALAIRE

Pour bien situer (et re-négocier) votre salaire par rapport au salaire médian de votre tranche salariale, demandez votre Compa-Ratio à votre RH qui doit vous le communiquer si vous le demandez. En cas de retard significatif, n'hésitez pas à solliciter votre hiérarchie lors de votre EAP pour un rattrapage.

Rapprochez-vous de vos représentants FO si vous rencontrez des difficultés pour calculer ou obtenir cette information.

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour mieux négocier votre augmentation salariale, pensez aussi à cibler des emplois avec un Groupe de poste ou un Grade supérieur.



Retrouvez toutes les informations à jour sur les SMH, les espaces de salaires, les forfaits heures/jours, directement sur notre site web dans la rubrique « Dossiers pratiques - Emploi et Rémunération »

SMIC net au 1^{er} novembre 2024 : 1 426,30 €

Le plafond de la sécurité sociale au 1^{er} janvier 2024 est de 46 368 €. Le plafond mensuel s'établit à 3 864 €.

Prévoyance entreprise



Prévoyance : régime de prévoyance avec les prestations concernant le risque de décès, le risque d'arrêt de travail, invalidité, avec le maintien de 100% du salaire net d'activité. Le régime comprend aussi un fond social, une assistance IMA : obsèques, invalidité, maladies redoutées, aide aux aidants.
+33 (0) 1 71 39 16 30 www.klesia-schneider-electric-prevoyance.fr

Mutuelle entreprise



04 76 60 56 36
www.mese.fr

PRIME ET CONGÉS D'ANCIENNETÉ

PRIME D'ANCIENNETÉ

Une formule de calcul de la prime d'ancienneté unique pour reconnaître la fidélité des salariés vis-à-vis du Groupe Schneider Electric.
La valeur du point de chaque groupe sera déterminée chaque année lors des Négociations Annuelles Obligatoires au niveau du Groupe.

FORMULE DE CALCUL DE LA PRIME D'ANCIENNETÉ (POUR UN MOIS COMPLET ET UN TAUX D'ACTIVITÉ À 100%)

PRIME D'ANCIENNETÉ EN EUROS PAR MOIS

VALEUR
DU POINT

X

TAUX DE
LA CLASSE
D'EMPLOI

X

NOMBRE D'ANNÉES
D'ANCIENNETÉ
COMPLÈTES
(DANS LA LIMITE DE 15 ANS)

X

100

À titre d'exemple : Un salarié avec 8 ans d'ancienneté, occupe un emploi classé C5.
Pour une valeur du point de 6,50 €.
Sa prime d'ancienneté est : $6,5 \times 0,022 \times 8 \times 100 = 114,40 \text{ €}$

PÉRIODE	VALEUR DU POINT NÉGOCIÉE AU NIVEAU DU GROUPE
de 2024 à 2027	3 valeurs différentes selon les entités du Groupe
à partir de 2028	Valeur unique pour tout le territoire

CLASSE D'EMPLOI	A1	A2	B3	B4	C5	C6	D7	D8	E9	E10
TAUX	1,45%	1,6%	1,75%	1,95%	2,2%	2,45%	2,6%	2,9%	3,3%	3,8%

MISE EN PLACE DE 3 GROUPES AVEC DES VALEURS DE POINTS DIFFÉRENTES

Groupe 3
Valeur du point à 6 €

SEEF
SETBT
SEA3I
SE AUBENAS

Au 1^{er} janvier 2024

Groupe 2
Valeur du point à 6,5 €

SESF
CEV
TRANSFO SERVICES
SFCME

Au 1^{er} janvier 2024

Groupe 1
Valeur du point à 7 €

STIE – SEI – SEF
SEIT – SAREL
ECKARDT
SE ALPES
SOLAR SPAIN
NEW LOG
FRANCE TRANSFO
SFG – MGL
SE MB – MG ALES

Au 1^{er} janvier 2024

Rattrapage valeur point Groupe 1
au plus tard 1^{er} janvier 2026

Rattrapage valeur point Groupe 1 au plus tard 1^{er} janvier 2028

CONGÉS D'ANCIENNETÉ

	Ancienneté	Salarié âgé de - de 45 ans	Salarié âgé de 45 ans et +
NON CADRES	De 1 à 14 ans	1 jour	2 jours
	De 15 à 19 ans	2 jours	
	De 20 à 29 ans	3 jours	
	À partir de 30 ans	4 jours	

	Ancienneté	Salarié âgé de - de 35 ans	Salarié âgé de 35 à 54 ans	Salarié âgé de 55 ans et +
CADRES	1 an	2 jours		
	De 2 à 19 ans	2 jours	3 jours	
	À partir de 20 ans	2 jours	3 jours	4 jours



Retrouvez-nous sur
www.fo-schneider.fr
@FO.Schneider.Electric

REJOIGNEZ ET VOTEZ



Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric

